

Aspects institutionnels de la capacité de l'Union européenne à intégrer de nouveaux États membres

2006/2226(INI) - 13/12/2006 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 398 voix pour, 99 voix contre et 36 abstentions, le rapport d'initiative d'Alexandre **STUBB** (PPE-DE, FI) sur les aspects institutionnels de la capacité de l'Union européenne à intégrer de nouveaux États membres, le Parlement européen reconnaît que l'Union est actuellement confrontée à des difficultés pour donner suite aux engagements qu'elle a pris à l'égard des pays de l'Europe du Sud-Est et appelle à une série de changements institutionnels en vue d'améliorer la "capacité d'intégration" de l'UE. Le Parlement s'est rallié à la position de sa commission au fond (se reporter au résumé du 13/11/2006).